SOIRÉES ÉTUDIANTES ET ALCOOL : CE QU'IL Y A DE BON À SAVOIR

Sous le titre « **Soirées étudiantes : quelles démarches pour que ça marche ?** » le site étudiant.gouv.fr propose des informations et des conseils pour que vos soirées se passent dans les meilleures conditions.

Vous organisez une soirée ?

Vous saurez tout sur :

- La déclaration de la soirée
- Les autorisations à demander
- La vente de boisson
- Les assurances
- Les droits d'auteur

Si vous participez à une soirée, vous trouverez sur le site des conseils sur la consommation d'alcool avec un slogan cher à Alcool info service : **prenez soin de vous (et des autres)**.

Les sujets du **bizutage**, du **consentement en matière de relations sexuelles** ou encore quoi faire si l'on est victime ou témoin de **violences sexuelles** au cours d'une soirée étudiante sont également abordés.

Soirées étudiantes : quelles démarches pour que ça marche ?

Un autre site pour monter sa soirée dans les règles et recevoir des conseils de prévention : http://www.montetasoiree.com/

Articles en lien :

Kit de survie en soirée

J'organise une soirée, à quoi dois-je penser ?